

PRÉFET DE LA HAUTE SAVOIE

**Direction Départementale  
de l'Emploi, du Travail et des Solidarités**

*f*  
Délégation Départementale  
aux Droits des Femmes  
et à l'Égalité de la Haute Savoie

Annecy, le 18 juin 2021

Affaire suivie par : Joséphine KUDIN  
Tél : 04 50 88 41 69  
courriel: [josephine.kudin@haute-savoie.gouv.fr](mailto:josephine.kudin@haute-savoie.gouv.fr)

**Arrêté préfectoral n°2021-CAB-BSI-085  
portant sur la modification de la composition de la commission départementale de lutte contre la  
prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle**

**LE PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE**

Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre National du Mérite

**VU** le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L.121-9 et R.121-12-7;

**VU** le décret n° 2016-1467 du 28 octobre 2016 relatif au parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle et à l'agrément des associations participant à son élaboration et à sa mise en œuvre;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>:**

Il est créé dans le département de la Haute-Savoie, une commission de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle. Elle est placée sous l'autorité du Préfet.

**Article 2:**

Sont membres de droit de la commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle :

- Le Préfet ou son représentant;
- Le Directeur Départemental de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités ou son représentant compétent en matière de politiques de cohésion sociale, d'insertion sociale, d'accès et de maintien dans le logement;
- Le Directeur Départemental de la Sécurité Publique ou son représentant;
- Le Directeur interrégional/régional de la Police Judiciaire ou son représentant;
- Le Commandant de Groupement de Gendarmerie Départementale ou son représentant;
- Le chef du service de la préfecture chargé des étrangers ou son représentant ;
- Le Directeur Départemental de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités ou son représentant compétent en matière d'insertion professionnelle et de travail;
- Le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale ou son représentant.

**Article 3:**

Sont nommés membres de la commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la lutte contre la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle pour une durée de trois ans renouvelable:

- Madame la Procureure Générale ou son représentant;
- Monsieur le médecin désigné par le conseil départemental de l'ordre des médecins ou son représentant;
- Monsieur le président de l'association des Maires de la Haute-Savoie ou son représentant;
- Monsieur le Président du Conseil départemental ou son représentant;
- Monsieur le président de l'EPCI Annemasse – Les Voirons agglomération ou son représentant;
- Monsieur le président de l'association APRETO ou son représentant

Le préfet

Pour le préfet,  
Alain ESPINASSE cabinet

  
**Wlad FERCHICHE**